

**DOSSIER GRATUIT
EN APPRENTISSAGE****Intitulé de la formation
Licence Pro. Gestion des Ressources Humaines
Option Développement des Compétences
et Formation Professionnelle****Lieu et adresse de la formation
IUT Orléans | 16 r. d'Issoudun | Campus Universitaire
BP 16729 - 45067 Orléans cedex 2****Contact****Mme Frédérique MARTIN 02 38 49 49 98****Chef de Département****Mme Christine NIKRAVECH
Tél. 02 38 49 44 82 | Fax 02 38 49 44 81****Responsable pédagogique****Mme Véronique LAVERGEAT
02 38 49 74 42 | 06 07 28 73 18
Co gestion : M. David VAIDIS 02 38 49 47 53**

Décembre 2009

Public concerné

- Être âgé de moins de 26 ans et titulaire d'un Bac + 2
- DUT GEA (option FC ou PMO ou RH)
- BTS Tertiaires (les plus importants en recrutement)
- Étudiants issus d'une deuxième année universitaire à dominante gestion, économique ou juridique
- Validation des Acquis

Sélection - recrutement

Après une présélection pédagogique sur dossier (mai-juin), les candidats sont reçus pour un entretien de motivation, pouvant être complété par des tests écrits (juin-juillet).

Effectif : 15 apprentis**Durée de la formation : 1 an****Date de début de la formation : septembre****Modalités d'obtention du diplôme**

Contrôle continu et examen final (soutenance du mémoire).

Rythme de l'alternance

22 semaines à l'université / 30 semaines en entreprise

Sites Internet d'information

www.univ-orleans.fr/iut-orleans/

www.cfaiurc.fr

Adresse E mail du secrétariat de la formation

frederique.martin@univ-orleans.fr

Candidatures : www.iut-centre.org

Dossier de candidature à retirer mi-janvier sur Internet



Blois Bourges Chartres Châteauroux Issoudun Orléans Tours

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE

BAC + 3**LICENCE PROFESSIONNELLE****GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
PAR APPRENTISSAGE****OPTION DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES ET FORMATION
PROFESSIONNELLE**

CFAIURC
Centre de Formation d'Apprentis
Inter Universitaire Région Centre



UNE FORMATION UNIVERSITAIRE
UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



INTITULÉ DE LA FORMATION :

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTION DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'objectif principal de cette licence est de préparer à l'exercice des différents métiers du secteur de la formation. Les diplômés s'inséreront aussi bien en entreprise qu'au sein des organismes de formation et des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés). Il s'agit notamment de proposer aux entreprises des diplômés aptes à répondre aux nouvelles obligations législatives en matière de formation (VAE, DIF...), aux responsabilités générales en matière de GRH.

DÉBOUCHÉS :

Métiers actuels et futurs visés :

- Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
- Cadres spécialistes de la formation
- Formateurs et animateurs de formation continue
- Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
- Responsable adjoint administration du personnel (PME/PMI)
- Gestionnaire adjoint ressources humaines et administration du personnel (PME/PMI)
- Chargé(e) adjoint de recrutement (PME/PMI)
- Chargé(e) suivi emploi-formation (ANPE...), après concours
- Chargé(e) de développement des RH
- Conseiller emploi
- Conseiller formation (FONGECIF, ASFO, GRETA, ONISEP, GIP-ALFA CENTRE, OPCA, AFPA...), dans certains cas après concours

PROGRAMME DE LA FORMATION

	UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS : UE	DURÉE	ECTS*
SEMESTRE 1	UE 1 - Méthodes et outils transversaux	78 h	5
	- Module d'intégration - Communication professionnelle en langues - Informatique - Le multimédia en formation - Documentation - Analyse de contenu		
	UE 2 - Le cadre institutionnel de la formation professionnelle	75 h	7
	- Acteurs et dispositifs de la formation professionnelle en France et en Europe - La formation dans le secteur privé et dans le secteur public - Droit du travail et formation		
	UE 3 - Les dimensions managériales de la formation professionnelle	70 h	7
	- Connaissance des organisations - Psychologie et formation - Management interculturel - Gestion du changement		
	UE 4 - Conception et mise en œuvre de la formation professionnelle	45 h	7
	- Politique de formation et management de la formation - Construction du plan de formation - Élaboration des outils pédagogiques - Budget de formation - Gestion des prestataires		
UE 5 - Bilan 1 de la période d'application en Entreprise		4	
Réalisation d'une mission pour l'entreprise ou un organisme de formation avec rédaction d'un rapport d'activité			
Total S1	268 h	30	
SEMESTRE 2	UE 6 - Gestion prévisionnelle des emplois et compétences GPEC	52 h	6
	- Concepts et outils de la GPEC - Démarche générale de mise en place d'une GPEC dans l'entreprise - Le recrutement : techniques et outils		
	UE 7 - Évaluation de la formation professionnelle	52 h	5
	- Enjeux, objets et niveaux de l'évaluation - Techniques et outils d'évaluation - Formation et qualité		
	UE 8 - Outils de gestion appliqués à la formation professionnelle	78 h	5
	- Formation et rémunération - Analyse de données appliquée - Informatique appliquée à la formation et à la paie - Fiscalité et comptabilité de la formation (organismes, dispensateurs de formation, entreprises)		
	UE 9 - Projet tuteuré	150 h	6
Approche transversale et pluridisciplinaire d'un sujet			
UE 10 - Bilan 2 du travail d'application en entreprise et mémoire final		8	
Réalisation d'une mission pour l'entreprise ou un organisme de formation avec rédaction et soutenance d'un mémoire			
Total S2 (hors projet tuteurés et stage)	332 h	30	

*ECTS : Système Européen de Transfert et Accumulation de Crédits

VALIDATION D'ACQUIS :

Tout diplôme préparé dans le cadre du CFA relève de l'enseignement supérieur.

A ce titre, un candidat peut valider son expérience pour :

- Accéder à une formation à laquelle il ne pourrait prétendre sur la base des diplômes qu'il possède (décret de 1985)

= **Validation d'Acquis Professionnels (VAP)**

- Obtenir tout ou partie d'un diplôme, en justifiant des connaissances, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention de ce diplôme (loi et décret de 2002) = **Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)**